

## **MÉMOIRE**

**DANS LE CADRE DU SOMMET ÉCONOMIQUE RÉGIONAL**

PRÉSENTÉ PAR :

LA FÉDÉRATION DE L'UPA DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

Le 20 mars 2015



# 1. PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION

Fondée en 1930, la Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-St-Jean poursuit toujours la mission que lui ont confiée ses membres agriculteurs et agricultrices, soit la défense et la promotion des intérêts professionnels, économiques et sociaux de la profession agricole.

L'Union des producteurs agricoles est une structure démocratique dont la force réside dans la participation active des producteurs et des productrices agricoles.

Depuis sa fondation, la fédération régionale et le milieu agricole n'ont pas manqué de s'impliquer dans de grandes réalisations, tant au niveau régional que provincial. À titre d'exemple, mentionnons l'organisation de la mise en marché des produits agricoles, la protection du territoire agricole, la formation, la coopération agricole, le Fonds de recherche en agriculture nordique, les chantiers forestiers coopératifs, etc.

L'action de notre organisation et de nos membres s'inscrit au cœur du tissu rural de notre région et contribue à son développement, que ce soit sur les plans économique, communautaire, ou social.

Aujourd'hui, la fédération régionale représente l'ensemble des quelque 1 200 producteurs et productrices agricoles impliqués dans plus de 17 productions présentes dans la région. Leur regroupement à l'intérieur des quatre MRC de la région et de ville Saguenay, forme nos syndicats locaux affiliés à notre fédération.

Tel qu'indiqué dans le document de référence du sommet, ces 1 200 entreprises agricoles à très grande majorité familiales, procurent de l'emploi à plus de 2 200 personnes et génèrent des revenus à la ferme de plus de 270 millions de dollars.

L'agriculture permet également de déployer quelque 16 600 emplois dans l'industrie agroalimentaire de la région soit un emploi sur huit (transformation, commerce de gros, commerce de détail, restauration). Ainsi, dans la région, le secteur bioalimentaire génère un PIB de 480 millions de dollars. Nous pouvons donc affirmer que l'agriculture et l'agroalimentaire sont des acteurs économiques de premier plan pour la région et encore plus particulièrement dans nos communautés rurales.

Les producteurs et productrices agricoles se sont donné des moyens pour se développer grâce à leur organisation syndicale et la coopération. Ils sont fiers de travailler et de collaborer collectivement à la noble tâche de cultiver la terre et de nourrir la région mais aussi, le reste du Québec, tout en contribuant significativement à son développement durable.

## 2. RÉSUMÉ DU MÉMOIRE

Deux particularités régionales nous amènent depuis toujours un caractère distinctif à notre agriculture, mais en même temps, ces éléments font en sorte de freiner, de façon significative, le développement des entreprises agricoles du Saguenay-Lac-Saint-Jean :

- En raison de l'éloignement de notre région vis-à-vis le centre du Québec, des frais de transports plus élevés viennent réduire de façon récurrente, les rendements financiers et donc, l'investissement et le développement de nos entreprises agricoles.
- En raison des conditions climatiques plus nordiques, nos entreprises agricoles doivent investir chaque année des frais supplémentaires afin d'adapter des méthodes de production et d'amélioration spécifiques pour nos sols et de pouvoir améliorer la productivité et ainsi s'adapter plus adéquatement à cette situation.

Ces deux particularités, sont malheureusement indépendantes du travail, de l'ingéniosité et de la bonne volonté que nos entreprises agricoles exercent à tous les jours et nécessite un support à cet effet afin de pouvoir poursuivre la création de valeur et d'emploi qui en découle. De plus, elles creusent un écart grandissant entre notre région et les régions centrales au niveau de la rentabilité, occasionnant par le fait même, une détérioration de la vitalité de nos entreprises agricoles.

### Nos demandes :

1. La mise en place d'un **programme d'occupation du territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean**, permettant de corriger les facteurs d'éloignement et de contraintes climatiques que subissent les entreprises agricoles du Saguenay-Lac-Saint-Jean depuis bien des années, causant un écart très significatif sur leurs revenus nets. Cette intervention permettrait aux entreprises de la région d'emprunter trois avenues de développement économique :
  - Selon leur situation, certaines pourraient emprunter la voie de la consolidation de leur situation par une amélioration de leur productivité, ce qui les mènerait vers une meilleure rentabilité.
  - D'autres pourraient se diriger vers une diversification de leurs productions actuelles afin de faire face aux aléas des marchés ou s'approprier de nouveaux créneaux de produits.
  - Finalement, l'option de la transformation de leurs produits à la ferme pourrait s'avérer intéressante pour créer une valeur ajoutée à leurs productions.
2. Une simplification des mesures administratives entre autre, par la production aux cinq ans du bilan phosphore, par les entreprises agricoles, plutôt qu'annuel.

### 3. CARACTÉRISTIQUES DU MILIEU AGRICOLE RÉGIONAL

Au fil de son histoire, le milieu agricole s'est intégré à la géographie de la région en s'étendant sur l'ensemble du territoire régional. Les hommes et les femmes qui y ont développé l'agriculture ont façonné les paysages qui sont maintenant appréciés par la population et les visiteurs de toutes les parties du monde.

Cette prise en main du sol du Saguenay-Lac-Saint-Jean a contribué à construire ce que nous appelons aujourd'hui l'occupation du territoire.

Cette réalité, si importante pour nos concitoyens, existe et continuera d'exister grâce à la présence d'entreprises agricoles à dimensions humaine et familiale telles que nous les connaissons aujourd'hui. Il est important de rappeler que les entreprises agricoles contribuent au maintien du tissu social de plusieurs communautés rurales. Elles participent d'abord au développement économique, par les investissements et les revenus de taxations qu'elles génèrent, mais elles font aussi en sorte de maintenir ou mieux, de développer des exploitations agricoles ainsi que des commerces de biens et services qui sont utilisés par la population en général.

Bien que l'on retrouve plusieurs entreprises du domaine privé offrant de ces biens ou services, la formule coopérative préconisée historiquement par le milieu agricole est encore très forte et continue de contribuer activement au développement du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

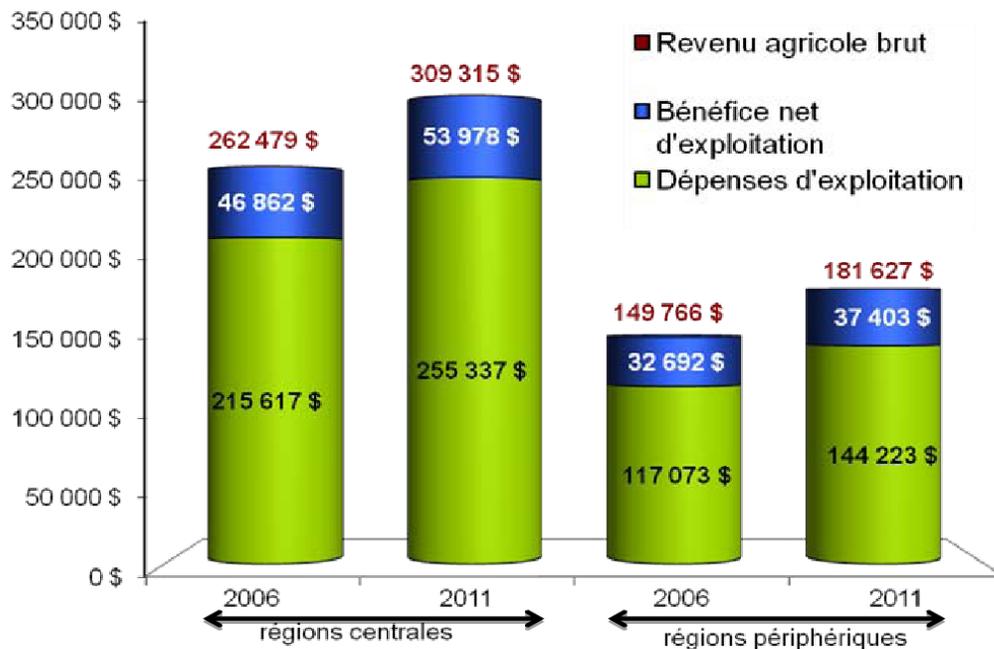
La région se caractérise par son immense territoire et son éloignement relatif du reste du Québec. En agriculture, cela signifie des contraintes et des frais reliés aux distances autant pour se procurer les intrants nécessaires aux opérations agricoles que pour avoir accès à certaines infrastructures de transformation et de mise en marché de nos produits. On peut également souligner que pour certaines productions animales, le climat nordique affecte les rendements de gains de poids par la perte d'énergie dû au froid.

Au final, les entreprises agricoles de la région, contrairement aux régions centre, doivent assumer des coûts supplémentaires pour produire, faire transformer et mettre en marché leurs productions.

L'éloignement de notre région envers les marchés, contribue à hausser les dépenses de nos entreprises par des frais de transport plus élevés.

Ce constat explique la variation de revenu observée entre les régions du centre et les régions périphériques tel que l'indique le tableau à la page suivante.

On peut constater que le bénéfice net des régions périphériques comme la nôtre est de 37 400 \$, alors que celui des régions centrales est de près de 54 000 \$.



Source : Statistique Canada, recensement de l'agriculture

Comme on peut le voir de 2006 à 2011, l'écart entre les régions centrales et les périphériques comme la nôtre sur le revenu net, s'est accru de 14 170 \$ à 16 575 \$. Des mesures énergiques doivent être prises pour renverser cette tendance. Quant au revenu net, il ne faut pas croire que la situation des entreprises de la région est due à un manque de productivité.

Au contraire, en termes de rentabilité exprimée par le bénéfice net sur le revenu agricole, le résultat est meilleur en région périphérique (20 %) qu'en régions centrales (17 %). On peut supposer que la présence de production sous gestion de l'offre, telle que la production laitière, la volaille ou les œufs, contribue à cette rentabilité. La stabilité des prix à la ferme et pour certaines de ces productions, une péréquation rattachée au transport sont des éléments importants de cette équation.

De plus, les entreprises de transformation régionales, si importantes dans la région, dépendent pour une bonne part, de ces productions.

Notre climat est, avec la nature et la qualité des sols, l'un des éléments déterminant des activités agricoles. En effet, ce secteur d'activité «sans toit» subit les caprices de divers éléments dits « naturels » (pluie, sécheresse, grêle, épidémie, etc.); cela a un impact direct sur les biens produits et donc sur les résultats financiers de nos entreprises.

En terme de climat, le Saguenay-Lac-Saint-Jean est l'une des régions habitées les plus au nord du Québec. Cela affecte, entre autres, les choix de cultures qui seront faits, les méthodes et techniques particulières et les rendements qui en résulteront. Par exemple, le domaine maraîcher connaît une problématique d'accès au marché parce que nos produits ne viennent à maturité qu'après les primeurs du centre et du sud du Québec; causant un impact direct sur les prix de nos marchés. Nous y pratiquons donc une agriculture distincte associée à la nordicité, en tenant compte de la préservation des ressources et du sol, ainsi que des attentes de la société.

Notre climat plus nordique nécessite des soins de production et d'amélioration spécifique pour nos sols qui sont importants mais qui occasionnent des frais supplémentaires pour nos entreprises agricoles.

#### **4. L'AGRICULTURE, UN SECTEUR ÉCONOMIQUE DIFFÉRENT**

Nous l'avons vu, l'agriculture, qui se pratique en majorité sous les soubresauts de la nature, fait en sorte que les revenus des agriculteurs sont régulièrement aléatoires. Les maladies des animaux ou des plantes, mais aussi la mondialisation des marchés et les ententes de commerce, la structure de plus en plus intégrée des acheteurs, influencent les revenus que peuvent tirer les agriculteurs de leur labeur.

Au cours des dernières années, quelques producteurs agricoles ont misé sur des technologies de pointe pour leur permettre d'atteindre une productivité optimale, mais aussi pour alléger les charges de travail parfois difficiles avec lesquelles ils doivent composer. Toutefois, cette technologie coûte chère et n'est pas à la portée de toutes les entreprises.

Il faut savoir qu'un peu plus de la moitié (54 %) des entreprises agricoles de la région, soit 651 sur les 1 200 entreprises enregistrées au MAPAQ, généraient un revenu agricole de moins de 100 000 \$.

Qui plus est, 60 % de ces petites entreprises déclaraient des revenus inférieurs à 25 000 \$. On peut constater, toutefois, que plusieurs de ces petites entreprises sont en devenir et ont le potentiel pour atteindre d'autres plateaux de développement.

Les aléas climatiques, météorologiques, environnementaux ou épidémiques, de même que les cycles inhérents au marché des produits agricoles, font en sorte que l'agriculture régionale ne se développe pas au même rythme que les autres régions situées plus près des grands centres urbains. En effet, ceux-ci se retrouvent près des bassins importants de consommateurs ou dans des secteurs géographiques où la longueur de la saison de croissance des cultures amène un avantage comparatif certain.

La relève agricole du Saguenay-Lac-Saint-Jean d'aujourd'hui doit s'attendre à des sacrifices considérables pour s'installer et prétendre à un avenir prometteur.

Un appui aux entreprises agricoles est primordial pour conserver ce réseau nécessaire au développement de nos communautés rurales et permettre à la relève agricole de s'y insérer.

Une autre particularité, à laquelle doit faire face le secteur agricole, est la rareté de la main-d'œuvre. On le sait, les petites et moyennes entreprises régionales sont en concurrence avec celles de plus grande envergure, telles que l'industrie de l'aluminium, de la forêt et des mines lorsque vient le temps d'embaucher de la main-d'œuvre. Les salaires versés par la grande industrie ont un impact direct sur le marché de l'emploi et amplifient les difficultés de recrutement des entreprises agricoles. On peut ajouter que la région connaît des difficultés pour attirer de la main-d'œuvre des autres régions de la province. Particulièrement pour les postes plus spécialisés.

De plus, la saisonnalité de certaines productions, ainsi que les horaires atypiques de l'agriculture imposée par la nature et les nombreuses tâches sur des éléments vivants compliquent davantage le recrutement d'une main-d'œuvre qualifiée.

## **5. DES ATOUTS CERTAINS**

Heureusement, les entreprises agricoles de la région sont menées par des entrepreneurs qui ont à cœur la réussite de leur entreprise. En font foi les investissements importants qu'ils assument pour tenter de maintenir leur entreprise à des niveaux d'efficacité comparable au reste de la province et même du Canada. De plus, l'existence de programmes spécifiques à l'agriculture tels que l'assurance récolte ou l'assurance stabilisation des revenus agricoles (A.S.R.A.), permettent, dans une certaine mesure mais pour certaines productions seulement, de combler par une compensation le prix moyen de vente d'un produit s'il est inférieur au revenu stabilisé.

Le revenu stabilisé est basé sur un coût de production établi après enquête auprès d'entreprises agricoles spécialisées dans chaque secteur; il est ensuite réévalué annuellement.

Mentionnons qu'il s'agit d'une assurance dont les producteurs agricoles assument 33% des primes.

Les institutions d'enseignement, fermes de recherche, centres de transfert technologique dédiés à l'agriculture que compte la région, constituent également un atout précieux pour l'avancement des connaissances agronomiques de nos entreprises. Il nous apparaît nécessaire de continuer l'investissement dans ces secteurs, car leur impact est indéniable sur la productivité, la sécurité alimentaire et sur l'environnement.

C'est pourquoi le milieu agricole régional, avec l'aide de nos partenaires socio-économique, a contribué financièrement pour la mise en place du Fonds de recherche en agriculture nordique (FRAN-02). Ce fonds, maintenant engagé dans des recherches ciblées, suscite l'enthousiasme parmi l'ensemble des intervenants agricoles.

## **6. UN APPUI NÉCESSAIRE DU GOUVERNEMENT**

Malgré les atouts positifs dont peut s'enorgueillir la région, les différents éléments de l'environnement d'affaires, dont nous avons fait mention précédemment, placent les entreprises dans une situation où le solde résiduel des revenus ne peut se comparer aux entreprises du centre du Québec.

Chaque production agricole de la région a ses particularités et demande de la part du producteur des investissements différents pour garder son entreprise concurrentielle au niveau de sa productivité. Ainsi, une entreprise propriétaire de ses sols n'aura pas les mêmes besoins dans ses investissements qu'une production sans sols.

En ce moment, les entreprises agricoles sont dans un cycle où elles doivent reprendre un certain retard de développement ou d'ajustements à des règles de production. Ainsi, le bien-être animal, l'agroenvironnement, la nouvelle technologie et la remise à niveau de certains sols sont des besoins de l'agriculture régionale qui doivent être appuyés par des mesures qui permettront à notre région de rattraper certains avantages concurrentiels que détiennent nos collègues des régions centrales.

Il est bon de rappeler, tel qu'exprimé dans le tableau ci-après, que les montants investis en agriculture créent plus d'emplois que ceux alloués, notamment, à l'extraction de minerais, de pétrole et de gaz, à l'industrie de la construction ainsi qu'à l'industrie culturelle et de l'information.

<b>IMPACTS D'UN INVESTISSEMENT DE 100 M\$ DANS DIVERS SECTEURS DE L'ÉCONOMIE, SUR L'EMPLOI</b>	
<b>Industrie</b>	<b>Emplois (ETC)</b>
<b>Culture agricole et élevage</b>	1 042
<b>Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz</b>	469
<b>Construction</b>	845
<b>Industrie de l'information et industrie culturelle</b>	834

ÉcoRessources, *Mise à jour des retombées économiques de l'agriculture pour le Québec*, octobre 2014

Contrairement à certains secteurs, les sommes investies dans le secteur agricole servent à l'amélioration des entreprises agricoles locales et par le fait même, le renforcement de celles-ci contribue à hausser les rendements financiers qui à leur tour, sont réinvestis directement dans ces entreprises, contribuant directement à l'essor économique de la région.

Actuellement, les programmes gouvernementaux disponibles en agriculture sont construits pour s'appliquer à l'ensemble du territoire québécois sans distinction des particularités régionales telles que les nôtres. Pourtant, ces particularités façonnent la richesse de notre région.

Notre organisation adhère aux conclusions du groupe de travail sur la sécurité du revenu en agriculture, mis en place par le présent gouvernement, pour demander une régionalisation des programmes existants en agriculture. Nous sommes assurés qu'une telle mesure aura un effet de levier important pour inciter nos entrepreneurs agricoles à investir dans le développement de leur entreprise et ainsi rencontrer les objectifs du gouvernement actuel.

Toutefois, nous croyons qu'un programme dédié à la région, soit un **programme d'occupation du territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean**, nous permettra de compenser l'écart constaté entre les entreprises agricoles de la région et celles des régions du centre.

Un tel programme permettra, comme nous l'avons démontré, d'envoyer un signal positif aux entrepreneurs agricoles de la région en leur permettant de bénéficier d'un effet de levier pour des investissements. Ce signal orientera nos entreprises vers trois avenues de développement économique :

- Selon leur situation, certaines pourraient emprunter la voie de la consolidation de leur situation par une amélioration de leur productivité, ce qui les mènerait vers une meilleure rentabilité.
- D'autres pourraient se diriger vers une diversification de leurs productions actuelles afin de faire face aux aléas des marchés ou s'approprier de nouveaux créneaux de produits.
- Finalement, l'option de la transformation de leurs produits à la ferme pourrait s'avérer intéressante pour créer une valeur ajoutée à leurs productions.

Au final, l'une ou l'autre de ces options amènerait une augmentation des dépenses dans les commerces à proximité des fermes, une augmentation des revenus de taxation sur les nouveaux équipements ou la création de nouveaux marchés pour des produits transformés.

La somme de ces avenues, il va sans dire, aura des répercussions très positives sur des emplois régionaux et une pression moindre sur les programmes de sécurité du revenu.

## **7. UNE SIMPLIFICATION DES MESURES ADMINISTRATIVES**

Le milieu agricole n'échappe pas à la longue liste de tracasseries administratives gouvernementales que doivent rencontrer l'ensemble des entreprises de la région. Malheureusement, ces exigences réglementaires coûtent cher à nos entrepreneurs, mais également au gouvernement à qui l'on doit rendre des comptes.

Ainsi, les producteurs agricoles réclament depuis longtemps une réduction des exigences administratives relatives au bilan phosphore. Ce bilan, qui doit être produit à chaque année, fait la démonstration de l'équilibre entre les besoins des plantes et ce qui est produit en matière fertilisante par les cheptels de l'entreprise. Le milieu agricole est très soucieux de respecter les normes environnementales s'appliquant à leur secteur.

Toutefois, lorsqu'il n'y a pas de changements importants sur l'entreprise, en termes d'unités animales ou de superficies cultivées, on ne vient que confirmer les mêmes informations d'une année à l'autre. Le bilan phosphore pourrait, selon nous, être déposé aux cinq ans. Ce nouveau calendrier serait alors jumelé avec l'exigence de nouvelles analyses de sols qui sont à la base de l'élaboration du bilan phosphore. Cet ajustement réglementaire serait d'autant plus pertinent que les sols du Saguenay-Lac-Saint-Jean, loin de connaître un surplus au niveau phosphore sont généralement pauvre de cet élément.

L'efficacité environnementale serait alors tout autant atteinte en générant une économie appréciable pour le producteur et pour le gouvernement. Tous les différents intervenants en sortiraient gagnants.

## **8. FREINS À L'ESSOR DE NOS ENTREPRISES AGRICOLES**

Deux particularités régionales nous amènent depuis toujours un caractère distinctif à notre agriculture, mais en même temps, ces éléments font en sorte de freiner, de façon significative, le développement des entreprises agricoles du Saguenay-Lac-Saint-Jean :

- En raison de l'éloignement de notre région vis-à-vis le centre du Québec, des frais de transports plus élevés viennent réduire de façon récurrente, les rendements financiers et donc, l'investissement et le développement de nos entreprises agricoles.
- En raison des conditions climatiques plus nordiques, nos entreprises agricoles doivent investir chaque année des frais supplémentaires afin d'adapter des méthodes de production et d'amélioration spécifiques pour nos sols et de pouvoir améliorer la productivité et ainsi s'adapter plus adéquatement à cette situation.

Ces deux particularités, sont malheureusement indépendantes du travail, de l'ingéniosité et de la bonne volonté que nos entreprises agricoles exercent à tous les jours et nécessite un support à cet effet afin de pouvoir poursuivre la création de valeur et d'emploi qui en découle.

## 9. LES DEMANDES DU MILIEU AGRICOLE

1. La mise en place d'un **programme d'occupation du territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean**, permettant de corriger les facteurs d'éloignement et de contraintes climatiques que subissent les entreprises agricoles du Saguenay-Lac-Saint-Jean depuis bien des années, causant un écart très significatif sur leurs revenus nets.

Ce type de programme dédié à une région, on l'a vu, a déjà été accordé à la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Attention cependant, il devra répondre à certains critères pour être efficace.

- Premièrement, il devra permettre un transfert direct aux entreprises agricoles plutôt que de devoir passer par une multitude d'intervenants, faisant ainsi écho à une simplification des mesures administratives.
- Deuxièmement, il devra connaître une longévité permettant de donner ses fruits, c'est-à-dire une période minimale de 10 ans. En effet, dans le passé, certains programmes s'adressant à l'agriculture ont été mis en place pour une ou deux années ce qui est insuffisant pour atteindre son plein potentiel.
- Finalement, un tel programme devrait être mis en place à partir de son propre budget et non pas être financé par des ponctions dans d'autres programmes tels que ceux de La Financière agricole du Québec qui constitue un élément de sécurité primordial pour les entreprises agricoles.

Les paramètres d'un futur programme pourraient être pris en compte par une intervention à l'hectare ou par un crédit d'impôt remboursable. Nous vous assurons d'ailleurs de notre entière collaboration afin de vous accompagner à déterminer les différentes modalités. Cette intervention permettrait aux entreprises de la région d'emprunter trois avenues de développement économique :

- Selon leur situation, certaines pourraient emprunter la voie de la consolidation de leur situation par une amélioration de leur productivité, ce qui les mènerait vers une meilleure rentabilité.
  - D'autres pourraient se diriger vers une diversification de leurs productions actuelles afin de faire face aux aléas des marchés ou s'approprier de nouveaux créneaux de produits.
  - Finalement, l'option de la transformation de leurs produits à la ferme pourrait s'avérer intéressante pour créer une valeur ajoutée à leurs productions.
2. La production aux cinq ans du bilan phosphore, par les entreprises agricoles.